FRC 4 33243
Case FRC 26003

MESSAGE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AU ROI,

Le 29 Novembre 1791.

M. VIENOT-VAUBLANC, portant la parole, au nom de la Députation de vingt-quatre Membres.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

SIRE,

A peine l'Aſſemblée nationale a-t-elle porté ſes regards ſur la ſituation du royaume, qu'elle s'eſt apperçue que les troubles qui l'agitent encore, ont leur ſource dans les préparatifs criminels des Français émigrés.

Leur audace eſt ſoutenue par des Princes Allemands, qui méconnoiſſent les traités ſignés entre eux & la France, & qui affectent d'oublier qu'ils doivent à cet Empire le

THE NEWBERRY LIBRARY

traité de Weſtphalie, qui garantit leurs droits & leur ſûreté.

Ces préparatifs hoſtiles, ces menaces d'invaſion commandent des armemens qui abſorbent des ſommes immenſes, que la Nation auroit verſées avec joie dans les mains de ſes créanciers.

C'eſt à vous, Sire, de les faire ceſſer; c'eſt à vous de tenir aux Puiſſances étrangères le langage qui convient au Roi des François. Dites-leur que par-tout où l'on ſouffre des préparatifs contre la France, la France ne peut voir que des ennemis; que nous garderons religieuſement le ſerment de ne faire aucune conquête; que nous leur offrons le bon voiſinage, l'amitié inviolable d'un peuple libre & puiſſant; que nous reſpecterons leurs lois, leurs uſages, leurs conſtitutions, mais que nous voulons que la nôtre ſoit reſpectée. Dites-leur enfin, que ſi des Princes d'Allemagne continuent de favoriſer des préparatifs dirigés contre les François, les François porteront chez eux, non pas le fer & la flamme, mais la liberté. C'eſt à eux de calculer quelles peuvent être les ſuites du réveil des Nations.

Depuis deux ans que les François patriotes ſont perſécutés près des frontières, & que les rebelles y trouvent des ſecours, quel ambaſſadeur a parlé, comme il le devoit, en votre nom ?... Aucun.

Si les François chaſſés de leur patrie, pour la révocation de l'édit de Nantes, s'étoient raſſemblés en armes ſur les frontières; s'ils avoient été protégés par des Princes d'Allemagne : Sire, nous vous le demandons, quelle eût été la conduite de Louis XIV ? Eût-il ſouffert ces raſſemblemens ? Eût-il ſouffert les ſecours donnés par des Princes, qui, ſous le nom d'alliés, ſe conduiſent en ennemis ? Ce qu'il eût fait pour ſon autorité, que votre Majeſté le faſſe pour le ſalut de l'Empire, pour le maintien de la Conſtitution.

Sire ; votre intérêt, votre dignité, la grandeur de la Nation outragée ; tout vous preſcrit un langage différent de celui de la diplomatie : la Nation attend de vous des déclarations énergiques auprès des cercles du haut & du bas-Rhin, des électeurs de Trèves, Mayence, & autres Princes d'Allemagne.

Qu'elles ſoient telles, que les hordes des émigrés ſoient à l'inſtant diſſipées. Preſcrivez un terme prochain, au-delà duquel nulle réponſe dilatoire ne ſera reçue ; que votre déclaration ſoit appuyée par les mouvemens des forces qui vous ſont confiées ; & que la Nation ſache quels ſont ſes amis & ſes ennemis. Nous reconnoîtrons à cette éclatante démarche le défenſeur de la Conſtitution.

Vous aſſurerez ainſi la tranquillité de l'Empire, inſéparable de la vôtre ; & vous hâterez ces jours de la proſpérité nationale, où la paix fera renaître l'ordre & le règne des lois, où votre bonheur ſe confondra dans celui de tous les François.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

574